



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Négociation de la COG 2021-2025 entre la MSA et l'État

Question écrite n° 41202

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la négociation de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2021-2025 entre la Mutualité sociale agricole (MSA) et l'État. En effet, les négociations en cours inquiètent les acteurs du secteur, qui craignent que la demande d'effort en gains de productivité de 1 474 équivalents temps plein ne nuise au service de proximité assuré par la MSA. La MSA occupe un rôle essentiel dans l'accompagnement des assurés du régime agricole. Avant tout basé sur la proximité, le travail de la MSA s'effectue au plus près des populations concernées. Lors des trois précédentes conventions, un effort considérable a déjà été demandé à la MSA, qui a dû à chaque reprise diminuer de 10 % ses effectifs. Ce nouvel effort risque ainsi de nuire au fonctionnement de ce service public. Aussi, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement entend mettre en place afin d'assurer le maintien de la capacité d'action de la MSA et ainsi l'accès aux services publics dans le monde rural.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41202

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6896

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)